N.° 10

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Séance du Lundi 24 Mai 1880

PROCÈS-VERBAL

SOMMAIRE : Cadastre. Nomination des Commissaires classificateurs.

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

PROCÈS-VERBAL

de la Délibération du Conseil municipal, contenant la nomination des Commissaires classificateurs.

Aujourd'hui, vingt-quatre Mai, mil huit cent quatre-vingt, Nous, Maire de la Commune de Lille, d'après l'arrêté de M. le Préfet, en date du vingt-six Avril mil huit cent quatre-vingt et sur l'invitation de M. l'Inspecteur des Contributions directes, avons convoqué les Membres du Conseil municipal et un nombre égal des propriétaires pris parmi les plus fort imposés à la contribution foncière, à l'effet de procéder, avec l'assistance de M. l'Inspecteur, aux opérations prescrites par l'arrêté ci-dessus.

Se sont réunis dans le lieu ordinaire des séances :

MM. ALHANT, BOUCHÉE, BRAME, CANNISSIÉ, CHARLES, CRÉPY, DECROIX, DELÉCAILLE, J.-B. DESBONNET, DESCAT, DESCHAMPS, LAURENGE, MARIAGE, MERCIER, RIGAUT et VERLY, membres du Conseil municipal;

Et LA VILLE DE LILLE, représentée par M. TOFFART, Secrétaire général de la Mairie; LES HOSPICES, par M. VISEUR, administrateur; MM. LEFEBVRE, Ferdinand; DEQUOY; SCRIVE; HUMBERT; COLLEMBERG (par M. THOUVENIN); GROULOIS (par le fils); SOCIÉTÉ CIVILE, *Ecole libre de Saint-Joseph*, (par M. BERNARD); BEHAGHEL; CRÉPY, Barthélemy; BLOSSIER (par M. WUF); DUBREUCQ; *Le Bureau de bienfaisance* par M. BASIN, administrateur; COURBON; WALLAERT, Auguste; LEMESRE DE PAS; HETTE-VERMONT, propriétaires au nombre des plus haut cotisés. Nous avons exposé qu'en exécution de l'arrêté mentionné plus haut, les propriétaires désignés dans le tableau ci-après ont été par nous invités le 24 Mai, à prendre part à la délibération qui va avoir lieu.

NOMS DES PROPRIÉTAIRES LES PLUS FORT IMPOSÉS A LA CONTRIBUTION FONCIÈRE	MONTANT des côtes foncières des propriétaires adjoints au Conseil municipal
Domaine public, par la C.ie du Chemin de Fer du Nord . .	10.625 14
Lille (la Ville)	5.921 62
Lille (les Hospices).	4.974 .
Compagnie de Fives-Lille.	3.817 68
Danel, Léonard	3.224 42
Kuhlmann, Frédéric.	3.052 01
Lefebvre, Ferdinand	2.668 39
Wallaert-Brame.	2.481 71
Vrau, Philibert (veuve)	2.436 41
Descat, Floris	2.416 01
Agache, Donat (veuve)	2.395 58
Dequoy, Jules	2.370 12
Compagnie Continentale du Gaz de Londres	2.362 65
Boutry-Van Ysselsteyn, Henri	2.331 90
Scrive, Auguste et Emile	2.224 93
Humbert-Lecerf.	2.176 54
Congrégation des Dames Bernardines	2.130 84
Vandamme-Meurisse, Emile.	1.936 29
Fauchille-Prévost, Jean-Baptiste, Edouard et Charles. . .	1.898 02
Dumont, Joseph	1.872 68
Wallaert, Augustin et César	1.872 62
Danel, Louis.	1.824 10
Compagnie Anonyme des Tramways du Nord. . . .	1.792 78
Collemberg, Maurice et **Matossy**, Adolphe.	1.714 62
Groulois, Charles	1.653 48
Le Blan, Julien et Paul.	1.646 50
Dautremer, Abel	1.639 66
Société Civile de l'Ecole libre de St-Joseph (l'Administration)	1.634 78
Houzet.	1.615 11
Behaghel-Licson.	1.520 37

Que LE CHEMIN DE FER DU NORD ; LA COMPAGNIE DE FIVES-LILLE ; MM. DANEL, Léonard ; KUHLMANN ; WALLAERT-BRAME ; VRAU, Philibert ; DESCAT-LELEUX ; AGACHE, Donat ; COMPAGNIE DU GAZ ; BOUTRY-VAN YSSELSTEYN ; LES DAMES D'ESQUERMES ; MM. VANDAMME-MEURISSE ; FAUCHILLE et consors ; DUMONT, Joseph ; WALLAERT frères ; DANEL, Louis ; LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS ; MM. LE BLAN frères ; DAUTREMER, Abel ; HOUZÉ, Désiré, n'ayant pu assister à la réunion, ont été remplacés par MM. CRÉPY, Barthélemy ; BLOSSIER (par WUF) ; DUBREUCQ ; LILLE, *le bureau de bienfaisance* (par M. BASIN) ; COURBON, Henri ; WALLAERT, Auguste ; LEMESRE DE PAS ; HETTE-VERMONT ; BERNARD (par LEMAIRE), payant, après les trente plus imposés désignés d'autre part, la plus forte contribution foncière.

L'Assemblée étant en nombre suffisant pour délibérer, après avoir entendu les explications données par M. l'Inspecteur sur la nature des opérations à exécuter, a nommé pour procéder à la classification du territoire de la commune, à la formation du tarif provisoire des évaluations et au classement des différentes propriétés. 1.° MM. LABBE, Edouard, rue Joséphine, 8 ; DELFOSSE, Victor, rue Solférino, 130 ; et LAURENGE aîné, rue Marais, 3 ; propriétaires domiciliés dans la commune ; et MM. BAGEUX, à Faches, et COUTURIER, Louis, à Loos ; propriétaires qui ne sont pas domiciliés dans la commune ; 2.° comme propriétaires classificateurs suppléants, MM. DELADRIÈRE-LOISET, rue Beauharnais, 61 ; DEPERNE, Alphonse, rue Jean Sans Peur, 25 ; et HETTE-VERMONT, façade de l'Esplanade, 14, propriétaires domiciliés dans la commune, et MM. DILLIES, Louis, à Marcq-en-Barœul, et BECQUET, Désiré, à Mons-en-Barœul, propriétaires qui ne sont pas domiciliés dans la commune ; lesquels ont la faculté de s'adjoindre pour chaque section le nombre d'indicateurs dont ils jugeront avoir besoin pour opérer régulièrement.

L'Assemblée déclare que les propriétaires appelés aux fonctions de classificateurs possèdent la connaissance parfaite des différentes parties du territoire, et qu'il ne se trouve point parmi eux de parents au premier et second degré.

Le procès-verbal a été transcrit sur le registre des délibérations du Conseil municipal, et a été signé sur ce registre et sur la présente minute par tous les membres composant l'assemblée.

Fait à Lille, le 24 Mai 1880.

Ont signé : A. RIGAUT, DELÉCAILLE, MERCIER, J.-B. DESBONNET, Floris DESCAT, VERLY, DESCHAMPS, LAURENGE, CANNISSIÉ, BOUCHÉE, ALHANT, CRÉPY, MARIAGE, CHARLES, BRAME, J. DECROIX, E. VISEUR, H. BERNARD, HUMBERT, COURBON, HETTE-VERMONT, F. LEFEBVRE, Comte LE MESRE DE PAS, P. GROULOIS, L. BAZIN, B. CRÉPY, Aug. WALLAERT, DELFOSSE, E. BEHAGHEL, TOFFART, Isidore LEMAIRE.

Imprimerie Castiaux. Lille 45.80.6.300.